

COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE**AVIS D'ENQUÊTE
PUBLIQUE****Avis de mise à enquête publique du zonage d'assainissement collectif et non collectif et du zonage pluvial de la commune de Triel-sur-Seine**

Le Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise informe les administrés de la commune de Triel-sur-Seine, qu'en exécution de l'arrêté ARR2025_074 du 27 juin 2025 du Président de la CU GPS&O, le zonage de l'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 31 jours, **du jeudi 4 septembre 2025 au samedi 4 octobre 2025 inclus.**

Monsieur Jean-Luc BIENVAULT assurera les fonctions de commissaire enquêteur.

Un dossier en format papier sera déposé à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur au siège de la CU GPS&O, immeuble Autoneum, rue des Chevries à Aubergenville (78410).

Les pièces du dossier, ainsi, que l'avis d'enquête, seront également consultables pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la CU GPS&O à l'adresse suivante : **<https://gpseo.fr/communaute-urbaine/lorganisation-administrative/les-enquetes-publiques>**.

Le public pourra déposer tout avis, remarque ou observation sur le projet soumis à enquête publique par courriel à l'adresse électronique suivante : **zonage-assainissement-triel-sur-seine@mail.registre-numerique.fr**

Le commissaire enquêteur recevra aux jours et heures suivants :

- A la mairie de Triel-sur-Seine sise place Charles de Gaulle 78510 Triel-sur-Seine :

Le mercredi 17 septembre 2025 de 14h à 17h

Le samedi 27 septembre 2025 de 9h à 12h

Le samedi 4 octobre 2025 de 9h à 12h

afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis au Président de la CU GPS&O dans le délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public à la mairie de Triel-sur-Seine et sur le site de la CU GPS&O pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

EP 25-285 / contact@publilegal.fr